

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2013 KONTSEILUKO BILKURAREN BILDUMA EKAINAREN 18 KOA

APPROBATION DU PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Prescrit par délibération du Conseil Municipal du 26 septembre 2008, le projet de PLU a été arrêté par délibération du 17 février 2012 et soumis à l'enquête publique qui s'est déroulée du 20 novembre au 20 décembre 2012.

Pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public recueillies durant l'enquête et des réserves et recommandations du commissaire-enquêteur, le projet de PLU arrêté a été modifié, sans toutefois porter atteinte à l'économie générale des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Le PLU ainsi modifié a été approuvé à l'unanimité. Il sera exécutoire dans un délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au contenu du PLU, ou, dans le cas contraire, à compter de la prise en compte de ces modifications et après l'accomplissement des mesures de publicité.

INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal a décidé d'instituer le Droit de Préemption Urbain sur toutes les zones urbaines et à urbaniser du PLU. Ce droit de préemption permet à la Commune d'acquérir des biens à l'occasion de mutations afin de mener une politique foncière en vue de la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement.

Le Conseil a également délégué au Maire l'exercice du droit de préemption. L'usage de cette possibilité pouvant s'avérer utile compte tenu des délais impératifs fixés pour la notification de la décision de préemption

OUVERTURE BOULANGERIE

L'ouverture est prévue le mercredi 3 juillet. Elle fonctionnera provisoirement dans les locaux destinés à la restauration scolaire et ce, jusqu'à livraison du multiple rural comprenant une partie boulangerie et une partie café, petite restauration dont la livraison est prévue en juin 2014. Durant ce laps de temps, la restauration scolaire sera déplacée dans la petite salle de la maison pour tous. Le loyer a été fixé à 150.00 € par mois auquel s'ajouteront les frais d'eau, d'électricité

TRAVAUX DE VOIRIE 2013

Il a été procédé à la consultation des entreprises par appel public à la concurrence. Quatre offres ont été remises. L'entreprise SA DUBOS TP ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse a été attributaire du marché.

PROJET DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE BOURG

Une consultation pour l'étude urbaine et étude environnementale pour le

bourg a été lancée. 10 bureaux ont répondu. Le titulaire du marché retenu est le groupement constitué de Joseph ANDUEZA, et de deux collaborateurs, pour un montant de 36 000 € HT.

CARRIERE DESAFFECTEE : PROJET ISDI (Installation Stockage des Déchets Inertes)

En concertation avec les partenaires associés (Conseil Général, Syndicat Bil ta Garbi, Sivu Garbiki, Mairie et le bureau d' études SERAPIS) un dossier d'autorisation du projet d'implantation d'une ISDI sera sollicité auprès du Préfet. Ce dossier comprendra notamment la durée, les phasages de l'exploitation et le devenir final du site.

Il a été rappelé qu'une installation de ce type reçoit des déchets tels que les gravats, matériaux de démolition, les remblais qui ensuite seront recyclés, revalorisés et pourront ainsi être en partie réutilisés sur place pour combler par couches le trou béant de la carrière et obtenir in fine un site complètement réhabilité... Ils peuvent également servir de sous couche dans la réfection de voirie.

ENQUETE PUBLIQUE CHEMIN DE AHOUNSBISCARDEGUY ET DE HARRIETAKO BORDA

Le Conseil Municipal a prescrit l'ouverture de l'enquête publique pour le déplacement partiel du chemin de Ahounsbiscardeguy et la création du chemin de Harrietakoborda, au droit de la propriété AROT CARENA.

VERSEMENT ACOMPTE OGEC ECOLE PRIVEE

Il a été décidé de verser à l'OGEC de l'école privée une avance de subvention correspondant à 50 % du montant versé l'année précédente.

Fait à AYHERRE, le 24 juin 2013

Le Maire,

J.P. BASTERRETCHÉ

